

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3224 Société : 73802

Actif Pensionné(e)

Autre : Rehlaïla

Nom & Prénom : El Afiy 07 4 R.

Date de naissance : 23/01/53

Adresse : N° 22 Avenue Nader BD Rue El Melha

Laay

Tél. : 0661 069712 Total des frais engagés : 883 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/05/2021

Nom et prénom du malade : Ziane Lamia

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection à RC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : en cas d'accident

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 25/05/2021

Signature de l'adhérent(e) : Le 25/05/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/05/21	G 1/40		800 DT	INPE: 092007020 CACHET DE LA SOCIETE DE DENTISTE DE SARLAU DU 22 JUIN 2018

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
VITA BRAHIM VITA - SARLAU TELE: 02 22 98 43 63 FAX: 02 22 98 44 45 brahim.vita@gmail.com 462 route de Brahim Toudani SARLAU	25/05/21	83,10

INPE: 092007020

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca le 25/05/2021

Casablanca, le

Dr. Abdelkrim LAMRANI

Dr. Réda MOUFFAK

Dr. Hassan CHELLY
Professeur Agrégé

Dr. M. Amine HESSISSEN
Professeur Agrégé

Dr. Mohamed BENNIS
Allergologue

Madame

LAMIA ZIANE

53,50

RELAXOL 500
1CP * 3 PAR JOUR * 7 JOURS



RELAXOL 500MG/2MG
CP B20
LOT : 53DH10
PER : 09/2023
P.P.V : 53DH10

6 118000 060833

30,00

NODOL FEN 400
1 comprimé 3 fois par jour 7 jours



NO - DOL FEN 400MG
CP PELL B30
LOT : 30DH00
PER : 05/2023
P.P.V : 30DH00

6 118000 061878

83,10

VITA
PARA PHARMA
Pharmacie VITA - SARLA
TEL: 05 22 98 43 63
FAX: 05 22 98 44 45
pharmacyvita@gmail.com
467 Bd Brahim Roudani
Ville El Jadida - Maroc - CASA

Dr. R. MOUFFAK
Centre ORL de Diagnostic et d'Exploration
Tél: 05 22 47 30 30
Agence Roudani - 467 Bd Brahim Roudani - Ville El Jadida - Maroc - CASA
Tél: 05 22 47 30 30
INPI: 0921112828
Lot: 53DH10
Date: 09/2023



Angle
Boulevard Brahim Roudani
&
7, Rue Jean Jaurès
20 060 Casablanca

Tél. 0522 47 20 20
0522 47 30 30
0522 47 32 32
Fax 0522 20 18 85

cliniquespecialiseealfarabi@gmail.com

IF : 14478582

ICE : 001837199000069

KD

Diagnostic Explorations

ORL
Diagnostic & Explorations

الأذن الأنف والحنجرة
الفحص والتخيص



Casablanca, le

25/5/13

Dr. Abdelkrim LAMRANI

Dr. Réda MOUFFAK

Dr. Hassan CHELLY
Professeur Agrégé

Dr. M. Amine HESSISSEN
Professeur Agrégé

Dr. Mohamed BENNIS
Allergologue

COMPTE RENDU DE NASOFIBROSCOPIE

Mme ZIANE Lamia

DR. R. O.R.L
CODE AL FARABI
Centre ORL de Diagnostic et Explorations
Angle Rue Jean Jaurès et Boulevard Brahim Roudani Casablanca
Tel.: 05 22 47 30 30 ou 05 22 47 32 32
INPE : 091 113928

Compte rendu d'endoscopie :

Après méchage des fosses nasales à la xylocaïne naphtazolinée à 5% et l'introduction du fibroscope par la narine droite puis gauche, progression derrière le voile, vision panoramique du larynx.
Vestibule laryngé, fente glottique respectée.
Course des cordes vocales normale et symétrique.
Sinus piriforme libre.

DR. R. O.R.L
CODE AL FARABI
Centre ORL de Diagnostic et Explorations
Angle Rue Jean Jaurès et Boulevard Brahim Roudani Casablanca
Tel.: 05 22 47 30 30 ou 05 22 47 32 32
INPE : 091 113928



Angle
Boulevard Brahim Roudani
&
7, Rue Jean Jaurès
20 060 Casablanca

Tél. 0522 47 20 20
0522 47 30 30
0522 47 32 32

Fax 0522 20 18 85

cliniquespecialise@alfarabi@gmail.com

IF : 14478582

ICE : 001837199000069



ORL
Diagnostic & Explorations

الأذن الأنف والحنجرة
الفحص والتخيص





code
AL FARABI

مركز فحص وتشخيص أمراض الأنف والحنجرة الفرابي
CENTRE O.R.L DIAGNOSTIC & EXPLORATIONS

Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani CASABLANCA
TEL : 022 47 20 20 /30 30 FAX :022 20 18 85

NOTE D'HONORAIRES
NASOFIBROSCOPIE

Le 27/1/21

Reçu la somme de **800 (HUIT CENTS) DHS**

De Mr, Melle, Mme

Tiare... UMA...

Pour consultation ORL + nasofibroscopie (C9 + K10).

DR. R. MOUFRAK
Centre ORL Diagnostic et Explorations
Tél: 0522 47 20 20 - INP: 0911 16 98
Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani - Casablanca - Maroc
Centre ORL Diagnostic et Explorations
Tél: 0522 47 20 20 - INP: 0911 16 98
Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani - Casablanca - Maroc